

17 novembre 2010 13 38 - Affaires générales - Construction - Syndicats

La FTQ-Construction demande une enquête publique sur l'industrie de la construction

MONTRÉAL, le 17 nov. /CNW Telbec/ - Considérant la persistance des allégations à l'égard de l'industrie de la construction, la FTQ-Construction demande une enquête publique sur la collusion dans l'industrie et son incidence sur le financement des partis politiques. La FTQ-Construction a toujours affirmé qu'elle appuierait toutes mesures efficaces qui auraient pour finalité d'assainir l'industrie de la construction et les mœurs politiques incluant une commission d'enquête.

La FTQ-Construction s'était réjouie, en novembre dernier, de la création de l'escouade marteau. Nous croyons encore que les meilleurs outils pour lutter contre la criminalité ce sont les enquêtes criminelles. Cependant, force est de constater que le climat de suspicion actuel est en train de causer un tort considérable à l'ensemble des acteurs de l'industrie de la construction. Une enquête publique, en complémentarité aux enquêtes policières en cours, pourrait permettre de restaurer la crédibilité d'une industrie qui, rappelons-le, est composée majoritairement de gens honnêtes.

« La FTQ-Construction constate que les diverses allégations faisant les manchettes depuis plusieurs mois engendrent beaucoup de frustration à l'égard de l'industrie de la construction. La FTQ-Construction et ses syndicats affiliés ont toujours veillé aux intérêts des travailleurs et travailleuses de la construction. Aujourd'hui, les travailleurs et travailleuses de la construction nous disent que le temps est venu de demander une commission d'enquête » déclare Yves Ouellet, directeur général de la FTQ-Construction.

La FTQ-Construction réitère que pour qu'une commission d'enquête publique soit véritablement efficace et à l'abri de la partisanerie politique, toutes les règles de droit doivent être appliquées. Nous demandons, notamment, que toutes les parties puissent faire entendre leurs témoins, puissent avoir le droit de contre-interroger les témoins entendus par une commission et puissent déposer des documents en preuve. Seules ces règles de droit de base sont garantes d'une commission d'enquête à la hauteur de véritables critères démocratiques.

Renseignements:

Source : FTQ-Construction

Renseignements : Eric Demers, responsable des communications,
ericdemers@ [REDACTED] [REDACTED]

URL raccourcie <http://cnw.ca/6UVa>

PROFIL DE L'ORGANISATION

FTQ-Construction

[Programme d'accès à l'égalité des femmes dans l'industrie de la const...](#)

[Journée internationale de la Francophonie - La FTQ-Construction s'ins...](#)

[/R E P R I S E -- Avis aux médias - La FTQ-Construction réagira à l'u...](#)

[Renseignements sur cette organisation](#)